

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de K. ADINE, Conseiller communal, relative aux trottoirs dégradés dans le quartier "La Roue".

K. ADINE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE geeft lezing van de volgende tekst:

Je suis interpellé par des habitants, à propos de l'état dégradé des trottoirs dans plusieurs artères du quartier La Roue. Plus particulièrement à l'avenue Guillaume Stassart, avenue Venizelos, la route de Lennik, la rue Alexandre Pierrard.

Cela fait au minimum deux années que des riverains sollicitent l'échevin en charge des voiries, aucune réponse n'a été apportée à leurs doléances.

Ces trottoirs présentent un réel danger pour les piétons, surtout pour les personnes à mobilité réduite. Il y a environ deux semaines, un enfant a été victime d'une chute et fameusement blessée au visage.

On me signale que des automobilistes roulent à une vitesse excessive dans l'avenue Guillaume Stassart et dans l'avenue Venizelos. J'attire votre attention sur le fait que des écoliers traversent ces artères pour se rendre à l'école des Trèfles.

Au croisement de la rue des Alouettes et de la rue Florimond De Pauw, il n'y pas de marquage au sol pour les piétons. C'est un carrefour très dangereux pour les piétons à cause également de la vitesse excessive.

- 1- Qu'en est-il de la programmation des travaux de réfection des trottoirs sur ces artères et le quartier La Roue en général ?
- 2- Comptez-vous sécuriser ces artères par la mise en place de coussin berlinois ou des panneaux lumineux affichant la vitesse ? Si oui dans quel délai ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond qu'en date du 20 juillet 2022, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a octroyé une subvention de 500.000€ pour le renouvellement des trottoirs des avenues Eugène Baie, Venizelos et Guillaume Stassart, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'accessibilité des voiries et espaces publics (PAVE). Les subsides seront incorporés dans le dossier global de renouvellement des trottoirs de 2023 pour lequel le Collège espère soumissionner en septembre 2023.

Le problème de la vitesse figure dans le planning du service « Mobilité » en installant des radars pour aider au choix ou non de placer des coussins berlinois.

Le croisement de la rue des Alouettes et de la rue Florimond De Pauw est repris dans un cahier des charges et l'entrepreneur a déjà reçu son bon de commande. Le planning est en cours.

Le carrefour de la route de Lennik et de la rue Alexandre Pierrard est à l'étude dans un permis d'urbanisme.

Concernant le quartier La Roue, il existe un grand dossier de renouvellement des trottoirs, de façade à façade pour l'avenue de la Société Nationale, la rue de la Volonté, la rue de l'Energie, la rue du Savoir, etc. Ces dossiers sont déjà en cours.

K. ADINE se dit très satisfait et agréablement surpris d'entendre que tout est en route.